

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Document 1270 – 02/06/2025

Descriptif

Objet	:	RC 34, Rue LECT – Réaménagement multimodal du réseau routier cantonal dans la ZIMEYSAVER (phases SIA 31 à 53)
Forme de mise en concurrence	:	Appel d'offres
Type de procédure	:	Ouverte
Mandat	:	Groupement pluridisciplinaire : ingénieur civil, ingénieur mobilité, ingénieur environnement, architecte paysagiste et ingénieur géomètre
Honoraires	:	Le coût des travaux est estimé à CHF 4'200'000.- HT. Le coût des honoraires pour les mandataires est estimé à CHF 840'000.- HT.
N° de publication sur simap.ch	:	16645-01
Date de publication sur simap.ch	:	28.05.2025
Délai de remise de l'offre	:	08.07.2025 11:00
Adjudicateur	:	République et canton de Genève, Département de la santé et des mobilités (DSM), Office cantonal du génie civil (OCGC), Direction des ponts et chaussées (DPC), Service des Routes, Chemin des Olliquettes 4, 1213 Petit-Lancy
Organisateur	:	République et canton de Genève, Département de la santé et des mobilités (DSM), Office cantonal du génie civil (OCGC), Direction des ponts et chaussées (DPC), Service des Routes, Chemin des Olliquettes 4, 1213 Petit-Lancy
Communauté de soumissionnaires	:	Autorisée
Sous-traitance	:	Autorisée
Critères d'adjudication	:	Qualité économique de l'offre 30 % – montant de l'offre 70 % – taux horaire moyen 30 % Références et personnes clés 25 % Compréhension et nombre d'heures 25 % – compréhension 70 % – nombre d'heures 30 % Organisation 15 % Formation professionnelle 5 %
Notation du prix	:	Méthode linéaire Tmoyenne
Notation du temps	:	Méthode T4
Comité d'évaluation	:	M. Damien Duclos, DSM, OCGC, DPC, SR, chef de projet M. Samuel Marques, DSM, OCT, DRLR, ingénieur M. Georges-Henri Cazal, Ville de Meyrin, responsable du dp-gc

**Commentaires techniques sur
la base des documents
publiés et des bases légales et
réglementaires applicables
dans le cas d'espèce**

- Qualités de l'appel d'offres** : Dossier d'appel d'offres correspondant à l'annexe K2 du Guide romand pour les marchés publics
- Remarques sur l'appel d'offres** : Les pondérations des sous-critères du montant de l'offre 21 %, taux horaire moyen 9 % et nombre d'heures 8 % dans la note globale représente une pondération totale de 38 %, ce qui contrevient aux règles de la CCAO fixant un maximum à 30 % pour la somme des pondérations de ces sous-critères.
- Contacté par la CCAO, l'organisateur a justifié ce choix par l'importance d'évaluer le temps passé sur la prestation ainsi que le taux horaire moyen, taux qui serait appliqué en cas de prestations complémentaires au cours du mandat. L'organisateur a souhaité maintenir les pondérations inchangées.
- Bien que le critère du membre indépendant soit satisfait dans le cas de cette procédure, la CCAO déplore l'absence d'un expert indépendant des pouvoirs publics au sein du comité d'évaluation.

Avis de la CCAO



Distribution : Aux membres des associations membres de la FAI
A l'adjudicateur
A l'organisateur